



FEDERALE 2 FEMININE

Engagement en compétition :

L'engagement des équipes en compétition se fait via l'envoi d'un formulaire d'engagement au Service Compétitions : competitions@ffr.fr
Dès validation du format de la compétition lors du Comité Directeur, les formulaires seront alors adressés aux associations et ligues régionales pour diffusions aux clubs. La date limite pour retourner ces formulaires complétés sera alors fixée **au 06 septembre 2020**.

Format de la compétition :

- **Phase qualificative** : Pour la saison 2020/2021, le format de poules géographiques de 4 équipes sera remplacé par des poules élaborées par ligue régionale ou supra ligue selon les territoires. La construction des poules sera menée par le Service Compétitions de la F.F.R en étroite collaboration avec un responsable des épreuves des ligues régionales. Le nombre d'équipes par poule sera donc fonction du nombre d'équipes engagées par ligue ou supra ligue.
- Ce nouveau format présente plusieurs avantages :
 - Adaptation du format de la compétition en fonction du territoire
 - Valorisation des titres régionaux
 - Développement de la pratique en faisant matcher davantage d'équipes lors d'une saison
 - Permet d'impliquer les ligues régionales à la pratique féminine du Rugby à XV
- **Phase finale** : A l'issue de la phase qualificative, chaque ligue ou supra ligue devra communiquer à la F.F.R une ou plusieurs associations qualifiées pour la phase finale en fonction du système de qualification qui sera déterminé. La phase finale nationale de Fédérale 2 Féminine débutera alors en 1/4 de finale et se déroulera sur terrain neutre. Le vainqueur à l'issue de cette phase finale sera sacré champion de France de Fédérale 2 Féminine.

Horizon 2021/2022 :

La saison 2020/2021 est une saison de transition : la F.F.R reste gestionnaire de l'ensemble de la compétition, mais travaillera en étroite collaboration avec les ligues régionales pour l'élaboration de la phase qualificative. L'objectif de la saison prochaine est d'assurer au mieux la transition vers la saison suivante. A l'issue de la saison 2020/2021, les ligues régionales deviendront gestionnaires de la phase qualificative de la compétition de Fédérale 2 Féminine. A l'instar du championnat masculin d'Honneur, chaque ligue ou supra ligue, organisera la phase qualificative de cette compétition à l'issue de laquelle elle communiquera à la F.F.R le ou les qualifiés pour la phase finale nationale de Fédérale 2 Féminine.

FEDERALE 2 FEMININE – FORMAT



Répartition des équipes engagées en 6 ligues et supra-ligues :

- ❑ AURA + BOURGOGNE FRANCHE COMTE + GRAND EST
- ❑ ILE-DE-FRANCE + HAUTS DE FRANCE
- ❑ GRAND OUEST (Normandie + Pays de la Loire + Centre Val de Loire + Bretagne)
- ❑ NOUVELLE AQUITAINE
- ❑ OCCITANIE
- ❑ PACA + CORSE

A black and white photograph showing a group of young women in a group hug. They are wearing dark, short-sleeved shirts and shorts. The image is overlaid with white text. The text reads: "FEDERALE FEMININES" in a large, bold, sans-serif font, followed by "« Moins de 18 ans » à XV" in a slightly smaller, bold, sans-serif font. The background is a blurred crowd of people.

FEDERALE FEMININES
« Moins de 18 ans » à XV

FEDERALE FEMININES « Moins de 18 ans » à XV



Engagement en compétition :

L'engagement des équipes en compétition se fait via l'envoi d'un formulaire d'engagement au Service Compétitions : competitions@ffr.fr
Dès validation du format de la compétition lors du Comité Directeur, les formulaires seront alors adressés aux associations et ligues régionales pour diffusions aux clubs. La date limite pour retourner ces formulaires complétés sera alors fixée **au 06 septembre 2020** pour les équipes susceptibles de participer au Niveau 1 et aux Brassages. Pour les équipes participant au Niveau 2, la date limite sera alors fixée **au 27 septembre 2020**.

Format de la compétition :

- **Phase de Brassages (format théorique)** : Prendront part aux brassages : Les équipes classées de la 10^{ème} à la 21^{ème} place du Niveau 1 + les équipes classées aux 8 premières places du Niveau 2 à l'issue de la saison 2019/2020, sous réserve d'engagement pour la saison 2020/2021, soit un total de 20 équipes. Ces équipes seront réparties en 5 poules de 4 équipes établies selon des critères d'optimisation géographique tout en essayant de répartir les équipes engagés en Niveau 1 et 2 la saison passée. Les barrages se dérouleront sur 3 journées assurant à chaque équipe : un déplacement, une réception et une rencontre sur terrain neutre. Les associations classées aux 3 premières places de chaque poule seront alors qualifiées pour le Niveau 1 et les 4^{ème} de poule reversés en Niveau 2.
- **Phase qualificative** :
 - Niveau 1 : les équipes seront réparties en 3 poules de 8 équipes établies selon des critères d'optimisation géographique.
 - Niveau 2 : le format sera déterminé en fonction des engagements des équipes pour le Niveau 2
- **Phase qualificative** :

La phase finale du Niveau 1 débutera en 1/4 de finale. Le format de la phase finale du Niveau 2 sera déterminé en fonction des engagements des équipes pour le Niveau 2.